

Image not found or type unknown



Trop perçu d'allocation par faute de la caf

Par **Maria**, le **04/10/2010** à **10:30**

Bonjour,

je gagne que 479 euros RMI et la CAF me demande de rembourser 200 euros soit 74euros. Je n'ai pas droit à la remise de dette ni à un échéancier sachant que l'erreur vint de la CAF. Que dois-je faire pour faire valoir mes droits?

Par **mimi493**, le **04/10/2010** à **14:42**

d'où vient l'erreur ?

C'est 200 ou 74 euros ??

Par **Maria**, le **04/10/2010** à **15:23**

Il m'ont versé 200 euros en plus et il me demande de les rembourser 74 par mois jusqu'à la fin du remboursement alors que moi je leur ai demandé de me faire un échéancier de 40 euros par mois car mes revenus ne me le permettent pas et il on refusé. J'ai remplis un formulaire avec un agent de la CAF pour faire une remise de dette et depuis aucune nouvelle au contraire ils font me retirer les 74 euros ce moi-ci j'ai consulter mon compte aujourd'hui.